

CALENDRIER DES ÉTAPES DU PROJET

Parcelle 1 :

2015 : ouverture des 7 commerces

2^e trimestre 2016 : ouverture de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs

Parcelle 3 :

Juin 2015 : démarrage du chantier de construction des logements et équipements publics du 27-35 rue Breguet

2^e trimestre 2015 : début des travaux de réseaux de la Villa Marcès (assainissement, électricité, gaz, etc.)

Début 2016 : travaux d'aménagement de la Villa Marcès

Fin 2016 : livraison des logements et équipements publics

2017 : livraison du jardin

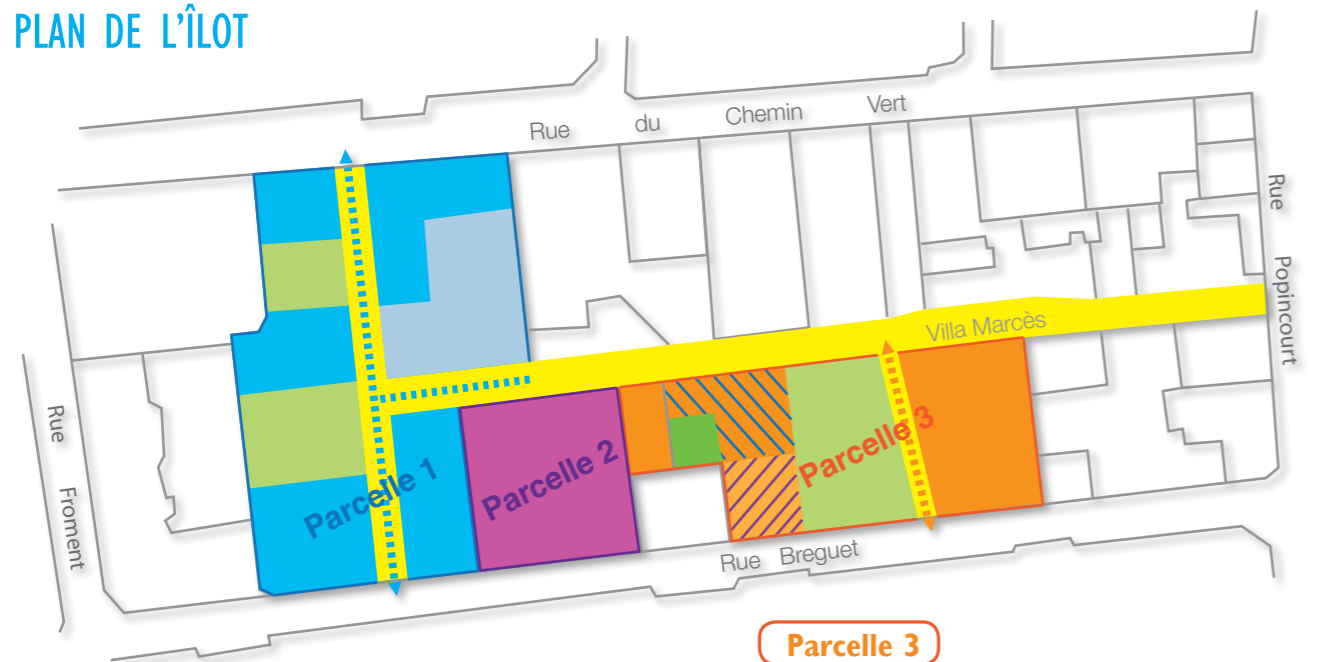
INFORMATIONS CONCERNANT LE CHANTIER DE LA PARCELLE 3 :

Une boîte aux lettres sera installée sur le chantier pour que vous puissiez faire part de vos éventuelles requêtes.

Ce chantier respectera la charte « chantier propre » de Paris Habitat - OPH.

Par ailleurs, les entreprises qui y travailleront prendront des mesures en matière d'hygiène et de sécurité pour réduire les nuisances au voisinage du chantier (horaires de chantier, gestion du bruit, relations avec les voisins, gestion des flux et propreté).

PLAN DE L'ÎLOT



Parcelle 1

- Commerces au rez-de-chaussée, bureaux aux étages, restaurant en terrasse
- Maison des Pratiques Artistiques Amateurs
- Cours végétalisés

Parcelle 2

- Bureau de Poste au rez-de-chaussée
- Logements sociaux aux étages

Parcelle 3

- Logements sociaux
- Jardin public
- Crèche
- Jardin de la crèche
- 3 salles de sport

Circulation

- Voie piétonne publique (circulation motorisée exclusivement réservée aux riverains)
- Voies privées accessibles aux piétons et aux cyclistes (circulation motorisée interdite)

La Mairie du **11** VOUS INFORME

ÎLOT BREGUET



ÉDITO

Le réaménagement de l'îlot Breguet et de ses trois parcelles prend forme. Les habitants du quartier et les parties prenantes à la concertation découvrent pas à pas ses futures installations dans un quartier jusque là marqué par une très forte mono-activité. Alors que le bureau de poste et les logements sociaux du 21, rue Breguet ont été inaugurés en 2012, c'est au tour de la parcelle 1 de prendre un nouveau visage. La première phase de ce chantier de réhabilitation ambitieux s'est achevée, la commercialisation des bureaux ainsi que des commerces de proximité est en cours et les travaux de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs se poursuivent. Sur cette même parcelle, la Villa Marcès sera prolongée afin de créer des continuités piétonnes au sein de l'îlot. En parallèle, le chantier de construction du 27-35 rue Breguet démarre au mois de juin : logements, crèche, salles de sport, jardin, autant de nouveaux espaces qui annoncent une redynamisation du quartier.

Depuis juin 2014, les espaces publics font l'objet d'une concertation innovante, sur laquelle nous reviendrons dans cette lettre, et qui a permis d'identifier vos attentes et vos besoins.

Ce projet est avant tout le vôtre et je vous convie à la prochaine réunion pour que nous puissions continuer de réfléchir ensemble aux meilleures opportunités pour le quartier.

François Vauglin
Maire du 11^e arrondissement



Projection de la future Villa Marcès (image non contractuelle)

En haut : vue depuis le porche côté rue Popincourt

En bas : vue depuis le fond de la Villa Marcès

RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION JEUDI 12 MARS À 19H

- Présentation des choix retenus pour la Villa Marcès
- Poursuite de la concertation sur l'aménagement du jardin, la mise en valeur des murs et le projet pédagogique de végétalisation des jardinières de la Villa Marcès

VILLA MARCÈS

LA PHASE DE CONCERTATION SUR LES ESPACES PUBLICS A DÉBUTÉ EN JUIN 2014. ELLE FAIT L'OBJET D'UN DISPOSITIF AMBITIEUX :

- Un questionnaire pour recueillir vos avis et attentes
- Deux réunions publiques (juin et octobre)
- Deux marches exploratoires (juillet et octobre)
- Des ateliers animés par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E) pour les enfants du centre de loisirs Froment (octobre-décembre)
- Un atelier de travail sur plans avec les habitants (octobre)
- Une séance de travail avec la commission environnement du Conseil des enfants sur le jardin et les jeux (novembre)

LE QUESTIONNAIRE A PERMIS DE METTRE EN LUMIÈRE VOS AVIS SUR LES AMÉNAGEMENTS DE LA VILLA MARCÈS.

Vous avez préconisé :

- La création de massifs végétalisés à 92%
- L'installation d'assises à 80%
- La création de stationnements vélos à 55%

La Villa Marcès de demain sera une voie publique, requalifiée, embellie, mieux éclairée. Prolongée, elle reliera la voie piétonne entre les rues du Chemin vert et Breguet.

SYNTHÈSE DES CHOIX RETENUS POUR LA VILLA

Revêtement du sol

Deux options avaient été présentées (asphalte ou pavés). Compte tenu des échanges avec les habitants, de la volonté d'apaiser les circulations et de donner un caractère piéton à la voie, le choix des pavés sciés a été retenu. Afin de préserver le cadre de vie et la tranquillité des riverains, la Villa sera aménagée avec du pavé scié lisse et non du pavé classique parisien. Une attention particulière sera également portée à la réalisation des joints des pavés.

Création de massifs végétalisés

Les habitants ont demandé de pouvoir recréer des surfaces végétalisées. Ainsi, environ 250 m² de jardinières en pleine terre seront créés, soit 115 m² supplémentaires. Au vu des contraintes (réseaux, sorties de parkings et immeubles, giration de pompiers), toutes les surfaces disponibles seront végétalisées. Une partie de ces jardinières pourra être plantée et entretenue par les enfants et les adultes du quartier. Les pieds de vigne seront également préservés.

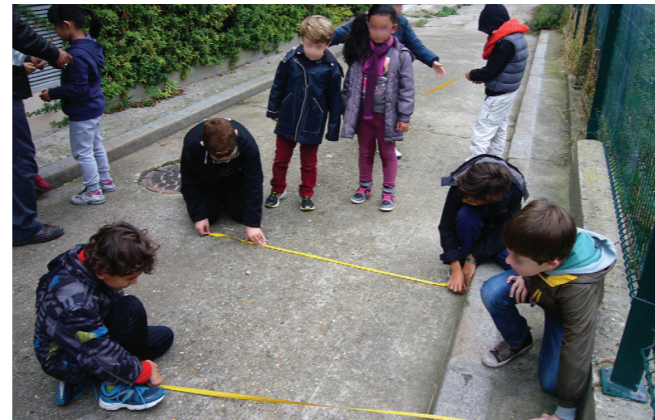
Installation d'assises et stationnements vélos

Les assises et les stationnements vélos seront principalement situés aux abords des équipements publics (crèche et jardin) et non pas à l'entrée de la Villa. Des assises individuelles et collectives seront proposées.

Éclairage de la voie

Conformément au Plan climat et au dispositif prévu pour les aires piétonnes, un éclairage adapté est proposé. Moins intense que sur une voie circulée, il favorisera les circulations piétonnes tout en garantissant la sécurité et en contribuant au respect de la biodiversité.

LES ENFANTS IMAGINENT LA VILLA MARCÈS ET LE JARDIN BREGUET DE DEMAIN



Lors de la promenade d'observation en octobre 2014

Les enfants du centre de loisirs Froment ont été associés au processus de concertation lors de trois temps d'ateliers participatifs proposés par le C.A.U.E. La première étape proposait une promenade d'observation sur le site et dans le quartier afin de recueillir un maximum d'informations sur les spécificités de l'espace public et la place de la nature en ville. Ensuite, les enfants se sont interrogés sur leurs envies et leurs usages et ont réalisé des dessins, des maquettes et des photomontages pour proposer des aménagements.

Pour la Villa Marcès, ils ont suggéré plusieurs installations sur lesquelles les services de la Ville travaillent actuellement. Ils souhaiteraient que le futur site soit un espace de repos où les circulations soient apaisées et que le caractère piéton de la voie soit assurée. Ils proposent également des micro-jardins adaptés aux saisons, des parkings à vélo fleuris, une arche lumineuse au niveau du proche d'entrée, des fresques en trompe l'œil ou plus de végétalisation. Pour le jardin Breguet, les enfants aimeraient profiter de différents types de jeux, de mobilier pour pique niquer, dessiner et jouer, d'une cabane ou encore d'un hôtel à oiseaux.



Marche exploratoire avec les habitants du quartier en juillet 2014

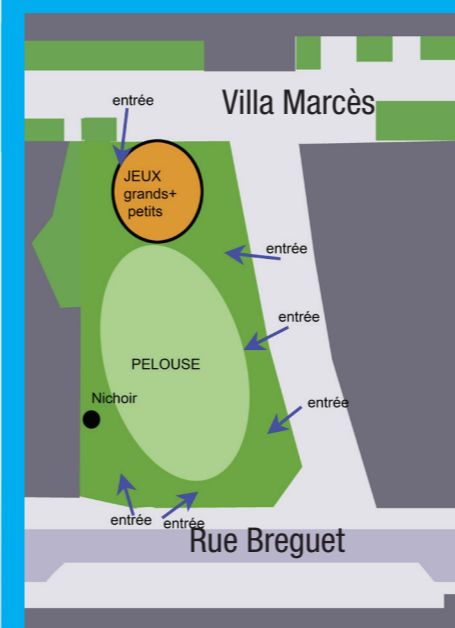


Propositions des enfants du centre de loisirs Froment pour embellir les murs



Propositions d'aménagement du jardin

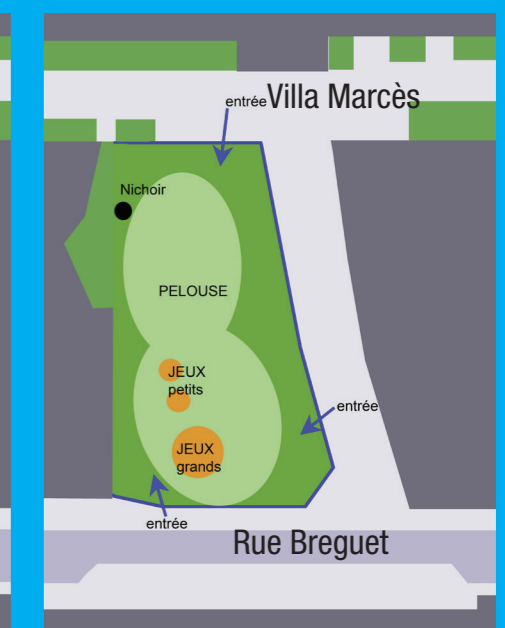
LORS DE LA PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE, 3 OPTIONS D'AMÉNAGEMENT DU JARDIN SERONT PRÉSENTÉES :



A Clôtures basses autour des aires de jeux uniquement



B Clôtures basses uniquement rue Breguet



C Clôtures basses rue Breguet, Villa Marcès et voie piétonne

JARDIN BREGUET

LE QUESTIONNAIRE A PERMIS DE METTRE EN LUMIÈRE VOS AVIS SUR LES AMÉNAGEMENTS DU JARDIN.

Vous avez préconisé :

- La possibilité de pouvoir disposer d'un espace permettant de se reposer, dans un coin de nature, et de pouvoir se réunir pour des pique-niques
- L'installation de nichoirs à oiseaux
- Le jardinage collectif dans les jardinières de la Villa
- L'installation d'aires de jeux pour enfants (petits et grands), avec un système de clôtures basses pour assurer leur sécurité.

LE JARDIN OUVERT SERA ACCESSIBLE À TOUTES HEURES.

L'expérience prouve que la tranquillité publique est mieux assurée dans un espace ouvert.

Les avantages d'un jardin ouvert :

- Maintenir une liaison urbaine permanente et relier les différents espaces publics ;
- Assurer la tranquillité publique par des circulations piétonnes et une présence humaine régulière ;
- Faciliter les passages quotidiens des agents de la Direction de la Prévention et de la Protection et permettre les interventions de la Police nationale.